



Illustration de Radiguet, *Rustica* n° 1, avril 1928



La situation des bourgs de Gençay et St-Maurice, au confluent de deux rivières, était propice à la pratique de la culture potagère le long des rives ; de nombreux jardins familiaux existent encore, même si la surface globale a beaucoup diminué au cours des dernières décennies. On trouve également dans les archives de nombreuses traces de l'activité de jardiniers professionnels au service de notables, et jardiniers-semenciers professionnels qui alimentaient les habitants des deux bourgs, et au-delà, à l'occasion des foires de quinzaines...

Sur la rive de la Clouère notamment, une zone était consacrée aux jardins « par le bas du sentier qui conduit de la Croix Pierre à la fontaine de Pré Pousin » (archives notariales, 7 avril 1719), c'est-à-dire du bas du chemin Brun à la fontaine de Verneuil. Une parcelle est définie plus précisément comme étant « vis à vis la Fosse du *pouple* (peuplier) tenant d'un côté au taillis dudit Pinot, et autre au taillis de la Cure de St-Maurice ».

Les jardiniers (recensements de Gençay)

- * Auguste RIVAUD, demeurant rue du Palateau, était employé comme jardinier chez le docteur MEREAU.
- * Louis BLONDEAU, originaire de Vernon, demeurant rue Saint-Hilaire, était déclaré jardinier pour la maison FAUGERE.
- * Léon NEGRAND, originaire d'Archigny, demeurant rue de l'Aumônerie, était déclaré jardinier pour le compte de la famille CIROTTEAU.
- * En 1906, Antoine MARSAULT, demeurant rue Saint-Antoine, était déclaré jardinier.
- * Pierre DEBELLE, originaire de Château-Larcher, demeurant rue Saint-Antoine, était déclaré jardinier (Lors d'une battue en 1895 aux Rouzeilières, commune de Saint-Maurice, il avait abattu

un jeune louvard qui fut naturalisé, et qui est toujours au Centre Culturel, donné eu 1972 par Mme PUYSAIS, fille de Pierre DEBELLE.)

- * Louis MARSAULT, demeurant rue de Moncabré, était déclaré jardinier.
- * Jean Henri MARTIN et Henri MARTIN son fils demeurant rue de la Sallée étaient déclarés jardiniers
- * En 1936, Antoine PETIT, originaire d'Usson, demeurant rue du Moncabré, était déclaré jardinier.
- * La famille MARTIN qui demeurait rue de la Sallée, Jean Henri le père était déclaré jardinier (1921)
- * Louis GRIMAULT, originaire de Cognac, était déclaré jardinier chez le docteur BAROT.
- * Augustin GARREAU, originaire de Sommières, demeurant à Verneuil, était déclaré jardinier du château Papillon (Verneuil)
- * Louis PAILLOUX, originaire d'Usson, demeurant rue de la Fontaine était déclaré jardinier.
- * Gabriel CHAUMILLON, originaire de Marnay, demeurant rue de la Mairie était déclaré jardinier.
- * En 1946, Pierre CHARTREAU demeurant rue du Palateau était déclaré jardinier.
- * Isidore PENY, demeurant rue de l'Echelle, était déclaré jardinier.



✿ Gabriel CHAUMILLON, originaire de Mar-nay, demeurant rue du Commerce, était déclaré comme patron jardinier.

✿ Isidore PENY, demeurant rue de l'Echelle, était déclaré patron jardinier.

✿ Félix AUCHER, demeurant rue de l'Echelle, était déclaré patron jardinier. Il employait Ferdinand LEPEREUX comme ouvrier jardinier.

✿ Jean ROUSSEAU, originaire d'Asnois, demeurant rue Saint-Roch, était déclaré patron jardinier.

✿ Félix AUCHER, originaire d'Usson, demeurant rue de l'Echelle, était déclaré patron jardinier.

✿ En 1901, Jean MOREAU, à 81 ans, demeurant rue de Civray, était déclaré patron jardinier.

✿ Louis PAILLOUX, originaire d'Usson, demeurant rue de la Fontaine était déclaré horticulteur.

✿ Léon BENARD, originaire de Flée, demeurant rue de l'Aumônerie, était déclaré paysagiste.

✿ En 1911 et 1931, Augustine IMBERT, épouse ROGEON est déclarée herboriste ; le couple était installé Place du marché et le mari était droguiste. Leur fils Jean-François ROGEON, botaniste, né à Gençay, est mort en arrivant à Niamey après avoir descendu le Niger en pirogue. Il s'intéressait aux graines des graminées du Soudan qu'il collecta durant plusieurs missions. Attaché au laboratoire d'Agronomie Coloniale du Muséum, son chef de mission lui dédiera lors de son décès deux plantes qui portent son nom

Anecdote

Dimanche 1^{er} avril, vers 11 heures du soir, le facteur de ville de Gençay revenait de Saint-Maurice, lorsqu'il tomba si malheureusement qu'il se fit à la figure de nombreuses contusions. Il fut ramassé par le jardinier-fleuriste de Saint-Maurice et le cocher de M. Pain qui le ramenèrent à son domicile. (L'Echo de Civray, n° 15, du 12 avril 1888).

La Fontaine de Verneuil

Le terrain où est située la fontaine était un grand jardin où a exercé le dernier jardinier de Gençay Henri MARTIN, dit « Papillon », qui avait également un petit magasin de graines et fleurs rue de l'église. Henri MARTIN y avait pris la suite de son père, pour lequel Germain BRILLANT avait construit une motopompe à vapeur, chauffée au charbon de bois. Germain BRILLANT a construit de nombreuses autres installations hydrauliques sur le courant des rivières et pompes à vapeur portatives pour les jardiniers

Dans un document notarié de 1599, une pièce de pré avec un lopin de jardin étaient dits situés

« près de la Fontaine de Verneuil » appelée aussi « du Pré Cousin ».

Au XIX^e siècle, elle avait été aménagée en deux bassins maçonnés ; le premier recevait la source et le second était aménagé en cressonnière, surmonté d'un toit en brande.

Une plaque commémorative a été dévoilée en octobre 2016 avec la participation de Mme Yvette MARTIN.



Un artisan-semencier à Champagné St-Hilaire

Samoyault Quentin
Artisan semencier
Champagné-Saint-Hilaire
lesgrainesenchantees@mailo.com
06 45 21 46 23

“ Depuis 2023, je produis des semences paysannes de fleurs, aromatiques et légumes selon des techniques demaraichage sur sol vivant. Toute la production est artisanale et faite par mes soins, sans mécanisation, de la graine à la vente en passant par le tri, l'ensachage. Découvrez dans ces pages un choix de variétés sélectionnées avec soin, selon des critères de production, de goût, et de résilience. Ces Graines Enchantées sauront garnir votre jardin, de la petite jardinière à la grande parcelle de terre, d'espoirs pour votre assiette et celles des vôtres proches.



Courgette Nimba

Les Graines Enchantées est une petite ferme de production de semences paysannes de légumes, fleurs et plantes aromatiques en agriculture biologique. J'ai commencé dans le métier d'artisan semencier en 2023, dans une poursuite de mon intérêt pour les semences paysannes que j'ai étudiées dans le cadre de mes recherches à la fac dans ma formation de géographe spécialisé en aménagement durable du territoire. Pour ne pas vivre enfermé dans un bureau, j'ai tenté l'aventure de m'installer, et les Graines Enchantées prennent forme progressivement depuis lors.

Les semences paysannes sont les graines issues des variétés qui appartiennent au domaine public, imprégnées des techniques de culture liées à leur terroir et leur contexte pédoclimatique. Elles sont par nature libres d'utilisation, reproductibles, diversifiées. Elles sont l'héritage de nos ancêtres et continuent leur évolution aujourd'hui et pour demain. Elles sont le dernier rempart à l'appropriation de la biodiversité cultivée, c'est pourquoi œuvrer pour faire perdurer leur utilisation est une des solutions pour conserver un pied dans la résilience territoriale. Pour ne pas sombrer dans la mondialisation de l'agriculture du monopole, des cultures énergétiques (biodiesel, méthanisation, etc.), des paysages monotones et monofonctionnels, il faut conserver les savoirs liés aux semences paysannes.



VESPETRO*

Liqueur carminative
(Recette datant de 1932)

Prendre un grand récipient d'au moins 3 litres, et y verser :

2 litres d'eau de vie
5 à 6 grammes de graines d'angélique
30 grammes de graines de coriandre
1 pincée de graines de fenouil
1 pincée de graines d'anis vert
(Toutes les graines ayant été bien concassées)
Le jus de 2 citrons plus le zeste
500 grammes de sucre

Laisser infuser le tout pendant au moins 4 à 5 jours en remuant pour bien faire fondre le sucre. Prendre un cruchon de grès ou de verre teinté et y verser le mélange en filtrant. Fermer hermétiquement et mettre le cruchon dans le grenier. Consommer au bout de 2 mois au moins.

« Semen foeniculi reserat spiracula culi »
« La graine de fenouil ouvre les soupiraux du cul »
(Axiome de l'Ecole de médecine de Salerne, fondée au Moyen-Âge par Constantin l'Africain)

* VESPETRO : VESSER, PETER, ROTER

